



**Direction
Ingénierie et
Travaux**

**Service Ingénierie
Environnementale
et Paysagère**

affaire suivie par
Jean-Michel COLIN

Tél. : 04.66.70.54.31

Références
83/JMC/2015

Nîmes, le **-4 MAI 2015**

BORDEREAU D'ENVOI
des pièces transmises à
DREAL Languedoc-Roussillon
520, allée Henri II de Montmorency
34064 MONTPELLIER CS 6907 Cedex 2

Objet : Demande d'examen au cas par cas, préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Désignation des pièces	Nombre de pièces	Observations
- demande d'examen (fiche cerfa et ses annexes) relative au projet d'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD 981, sur la commune d'Uzès, au lieu-dit "Pont des charettes".	1	Transmis par voie électronique au préfet de Région et publication sur le site internet de la DREAL-LR

Le directeur
Des Déplacements et des
Transports


Pascal BONNIFET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

04/05/2015

04/05/2015

2015 - 001567

1. Intitulé du projet

RD981 sur la commune d'Uzès au lieudit "Pont des charrettes" : réalisation d'un carrefour giratoire.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du GARD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BOUAD Denis, Président du conseil départemental

RCS / SIRET 121213110101010119110101017131

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°e) Infrastructures routières. Giratoire dont l'emprise est supérieure à 0,4 hectare	Création d'un carrefour giratoire au droit d'un carrefour existant sur la RD981, au niveau du chemin de Malaric, l'emprise est légèrement supérieure à 0,4 Ha.
6°d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Aménagement d'une section de route sur 200 ml

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'un carrefour giratoire d'un rayon de 15 mètres, et raccordement des branches des voies secondaires, au droit d'un carrefour existant (RD981/chemin de Malaric).

Création de deux aires de bus en encoche aux normes d'accessibilité.

Reconstitution des écoulements hydrauliques dans le cadre du projet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DUP au titre du code de l'expropriation si les acquisitions foncières n'aboutissent pas et dossier loi sur l'eau titre du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

DUP au titre du code de l'expropriation si les acquisitions foncières n'aboutissent pas et dossier loi sur l'eau au titre du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet y compris l'espace paysager	4 590 m ²
Surfaces imperméabilisées créées	922 m ²
Surfaces rendues perméables	1907 m ²
Rayon externe du giratoire	15 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Carrefour RD981/chemin de
Malaric, lieudit "Pont des
charrettes" à UZES

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 04° 25' 09" 3 Lat. 43° 59' 36" 5

Point d'arrivée : Long. 04° 25' 24" 7 Lat. 43° 59' 34" 3

Communes traversées :

UZES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'opération consiste en la sécurisation du carrefour RD981/chemin de Malaric par la création d'un giratoire : ce carrefour, fait l'objet d'une conception ancienne et ne correspond plus aux besoins de sécurité actuel, d'autant plus que cette voie dessert une école et aboutit vers une future voie verte cyclable.

La RD981 est un axe de niveau 1 qui supporte un trafic de plus de 10000 véhicules / jour, avec d'importants pics de fréquentation en période estivale (enjeu touristique).

Ce projet permettra également une traversée plus sécurisée des piétons qu'auparavant en organisant les flux en traversée de départementale.

Parallèlement, la création de ce giratoire permettra, à terme, la suppression du carrefour dangereux RD981/chemin du moulin de Bargeton, particulièrement fréquenté en période touristique, en rendant possible le retournement entre 2 giratoires, évitant ainsi le franchissement de voie non sécurisé existant actuellement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront prévus sur une période de 6 mois et séquencés en plusieurs phases, notamment la réalisation des assainissements, les terrassements, la réalisation des structures de chaussée et giratoire, le bordurage, les aires de bus et toutes poses de signalisation verticales et horizontales. Les travaux se réaliseront en première partie par l'assainissement et déplacement de réseaux (réalisation des fossés...)

La seconde partie consistera en la réalisation des terrassements de plate-forme, notamment pour le raccordement du chemin de Malaric. Aucune voie ne sera à ce moment coupée.

La troisième partie consistera à réaliser le reprofilage par demi-chaussée et demi-giratoire avec des circulations alternées sur la RD981.

La quatrième partie consistera en un revêtement de surface, réalisé de nuit, par demi-giratoire et par demi-chaussée.

La cinquième partie consistera en la démolition de l'ancienne chaussée et la réalisation des aménagement des abords.

Le trafic continuera d'être écoulé sous circulation en mode dégradé parfois alternée avec abaissement des vitesses de circulation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic sur la RD 981, suite à l'aménagement prévu, restera similaire au trafic actuel.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole actuellement non cultivé pour le raccordement du chemin de Malaric : 600m ²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon la cartographie de l'atlas des zones inondables (bassin versant des Gardons) le projet se situe en limite du lit majeur de l'Alzon.</p> <p>Aléa sismique modéré (sismicité négligeable mais non nulle)</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que sur la route actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Temporaire, lors de la phase travaux
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A l'occasion des travaux uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'occasion des travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la période des travaux de nuit uniquement</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>A l'occasion des travaux. Mais pas plus en exploitation courante qu' à ce jour.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Toutefois, à l'occasion des travaux, des précautions seront prises pour endiguer toutes fuites de fluides hydrauliques et de carburants.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>A l'occasion du chantier, un plan des gestion des déchets sera mis en oeuvre conformément au SOSED (schéma d'organisation et de suivi des déchets)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est conçu sur un croisement existant et ne demande que très peu de transformations dans l'environnement actuel. L'impact en est d'autant réduit, sur les plans hydrauliques, sonores, olfactifs, le foncier et la transformation du paysage.

Cet aménagement qui répond essentiellement à un enjeu de sécurité routière peut être dispensé d'étude d'impact.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage du sol actuel est une infrastructure routière.

Le projet s'étendra, au sud, sur une partie de l'emprise d'un terrain vague privé, pour le raccordement de la voie communale "chemin de Malaric".

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune d'Uzès (2e modification simplifiée approuvée le 27/11/2013), en zone N4 (zone naturelle située en zone inondable)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE en cours d'élaboration

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité (mais en dehors) du secteur sauvegardé d'Uzès.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPR Inondation
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

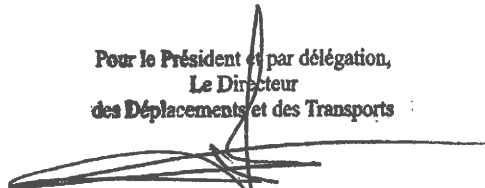
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **NIMES**

le, **- 4 MAI 2015**

Signature

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur
des Déplacements et des Transports


Pascal BOUAFET

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire